

QUB
A Carré d'AS
29 bis Rue Camille Langevin
29600 MORLAIX

le : 12 janvier 2023

Cher Chère ami-e et/ou allié-e,

En cette nouvelle année, QUB vous présente ses meilleurs vœux.

Nous sommes Queers Uni-e-s de Bretagne, association Morlaisienne créée en 2022. Nous organisons la première marche des fiertés de notre territoire le **27 mai 2023**.

L'égalité et l'inclusivité sont des valeurs importantes qui méritent d'être célébrées et défendues.

Afin de porter nos messages, nous avons le plaisir de vous inviter à participer au village associatif qui sera ouvert de 10h à 19h. Cet espace sera dédié aux associations et aux organisations qui souhaitent sensibiliser le public à leurs causes et partager leurs activités.

Afin de dynamiser le village, nous vous invitons à proposer un temps d'atelier et/ou présenter votre structure lors de cette journée.

Nous proposons de mettre à votre disposition un caddie à décorer sur place (prévoir votre déco) que vous pourrez faire circuler pendant la marche. Si vous êtes intéressé, merci de nous en faire part afin de vous en réserver un.

Voici quelques informations importantes à prendre en compte :

- Pour votre installation l'accès se fera à partir de 7h00 ;
- L'emplacement du village associatif sera situé place Puyo au centre-ville de Morlaix, près du port. Chaque association disposera d'un emplacement ;
- Si vous souhaitez un barnum ou avoir accès à un espace couvert, veuillez nous en informer le plus rapidement possible en nous indiquant les dimensions du barnum et les équipements nécessaires (tables, chaises, etc.) ;
- Nous vous demandons de nous fournir un inventaire détaillé de tous les matériels et équipements que vous comptez apporter au village associatif afin que nous puissions organiser au mieux votre participation ;
- Afin de pouvoir organiser au mieux le village associatif et de répondre au mieux à vos besoins, nous vous demandons de nous confirmer votre participation avant le **15 avril 2023**.

Si nous n'avons pas de réponse de votre part avant cette date, nous serons contraints de vous retirer de la liste des participants.

La charte ci-jointe est à nous retourner (par Mail ou voie postale) signée

Charte de bonne conduite

Votre organisation/association a décidé de s'investir dans la construction de la 1ère marche des fiertés de MORLAIX, le 27 mai 2023. Ci-dessous la charte de bonne conduite afin que toutes et tous profitons de cette belle journée en tout sérénité. Être représenté dans le **village des fiertés de MORLAIX** m'engage à respecter les règles de celui-ci

Article 1 : je respecte les horaires pré-définis : 10h00 - 19h00 ;

Article 2 : la mise en place de mes équipements devra **impérativement** être réalisée entre 7h00 et 10h00 (*heure officielle d'ouverture du village*). C'est à votre structure de gérer le montage ;

Article 3 : durant toute la prestation je veille à la propreté de mon stand et de ses abords ;

Article 4 : mon stand est **sous ma responsabilité** et je m'engage à faire en sorte qu'un/une militant/e soit en permanence sur celui-ci (*pas de stand vide, même pendant la marche*) ;

Article 5 : en cas d'anomalie/de besoin, je contacte le/la référent/e au : 06-14-82-33-97 ;

Article 6 : à la fin de la journée, **19h00**, je démonte mon stand, vérifie l'état de propreté de l'espace qui m'a été attribué, contacte le/la référent/e pour signaler mon départ.

Dénomination de l'association : _____

Nom / Prénom du/de la responsable : _____

Téléphone : _____

Date : _____

Signature :